

Education

Eléments d'état des lieux

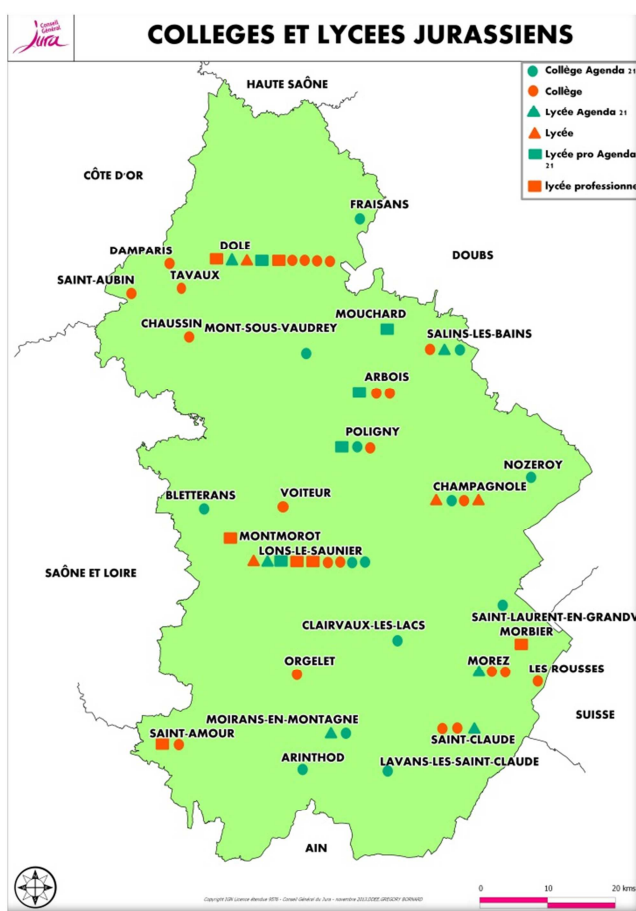
Des difficultés d'accès à l'enseignement liées à la ruralité du territoire mais une offre éducative globalement satisfaisante, jusqu'au niveau Baccalauréat

- Une offre éducative plutôt bien répartie. Moins de 2% de la population se trouve à plus de 15 minutes d'une école maternelle (Région : 2,6%). On dénombre 309 établissements scolaires du premier degré¹ en 2012-2013 (97% public, 3% privé) (Insee, Depp, fichier des établissements). Le réseau élémentaire est correct, mais des problématiques d'effectifs et de fermetures de classe sont présentes en milieu rural.
- Une offre secondaire² également correcte (62 établissements dont 71% publics) (Insee, Depp, fichier des établissements), et de qualité (ex : le Lycée Victor Bérard, à Morez, classé 8^e meilleur lycée de France au Palmarès Express 2013).

Des formations techniques adaptées aux réalités du territoire (bois, lait, lunetterie etc.). Un taux d'apprentissage légèrement supérieur à la moyenne nationale : 2% des actifs (comme en région) pour 1,76% en France métropolitaine en 2009.

- Un taux de réussite au baccalauréat (90,3%) supérieur à la moyenne française (89,1%). Un taux d'échec scolaire modéré. (data.gouv.fr)
- Le taux d'équipement en établissements d'enseignement scolaire est au-dessus du taux national excepté pour les établissements d'enseignement supérieur (0,4 dans le Jura 0,7 en France). (Insee, BPE, estimation de population, 2012)

Des problèmes de fermeture de classes liés à la faiblesse des effectifs, mais une offre éducative dans le primaire et le secondaire plutôt satisfaisante.

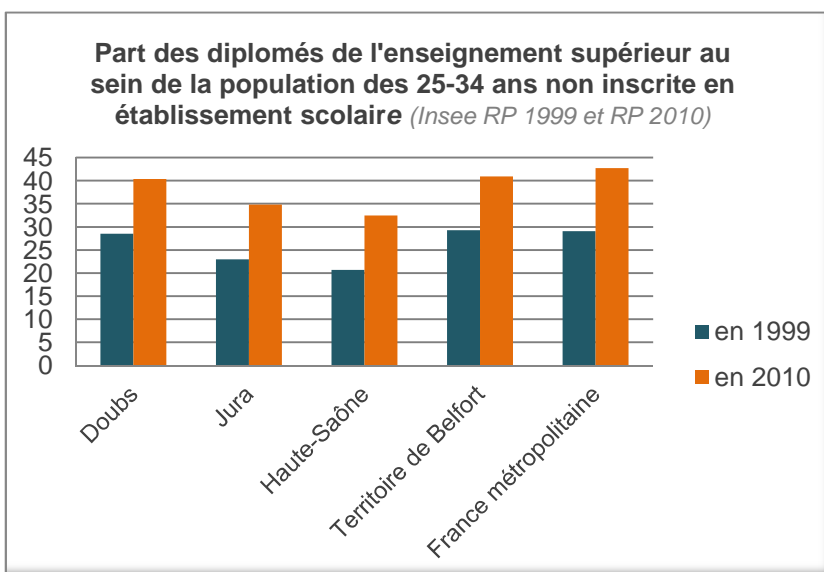


¹ L'enseignement du premier degré regroupe l'enseignement préélémentaire et élémentaire, y compris l'enseignement spécialisé sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale.

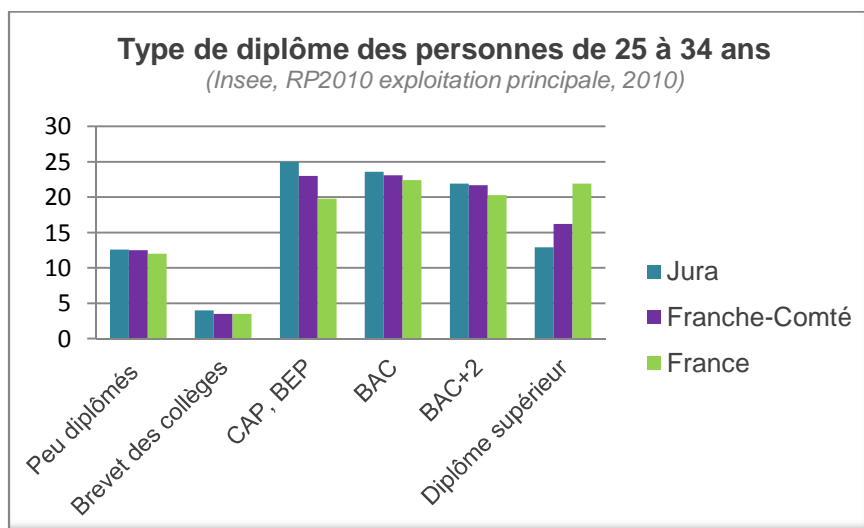
² L'enseignement du second degré regroupe l'enseignement dispensé dans les collèges, les lycées d'enseignement général et technologique, les lycées professionnels du ministère de l'Éducation nationale ou d'autres ministères

Des jurassiens faiblement diplômés

- La part de population titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur est de 18,4% dans le département contre 20,4% en région et 24,6% en France métropolitaine. A l'échelle intercommunale, on observe de très fortes disparités des niveaux de formation.



- Des jeunes jurassiens faiblement diplômés, mais le niveau augmente : 35% des 25-34 ans non étudiants ont un diplôme de l'enseignement supérieur (diplôme post-bac). Ce taux était de seulement 23% en 1999. Malgré une évolution, le Jura est moins bien pourvu que dans le Doubs (40,4%) et la France métropolitaine (42,7%). Cette répartition correspond aux types de structures d'enseignement présentes sur le territoire.
- Entre 1999 et 2009, pour la population scolarisée de 15 ans ou plus, on note une nette progression des niveaux de qualification de niveau 4 (CAP/BEP) mais également, dans une moindre mesure, des diplômes supérieurs (Baccalauréat ou brevet professionnel, diplômes de l'enseignement supérieur court et diplômes de l'enseignement supérieur long). Dans le même temps les faibles et très faibles qualifications (BEPC, Brevet des collèges, Certificats d'études primaires) observent un recul important.

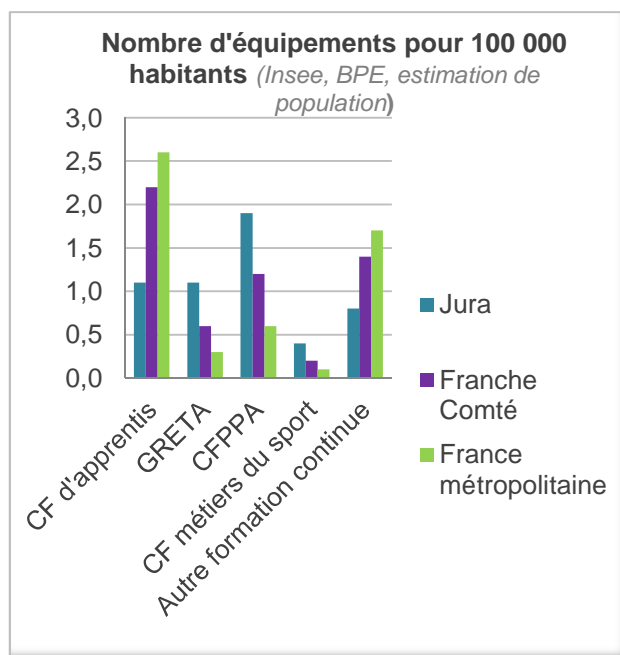


Une incitation des jeunes vers les qualifications offrant des débouchés professionnels à renforcer.

Des équipements de formation à mettre en adéquation avec le tissu économique

- Une formation professionnelle riche (nombreux Brevets de Technicien Supérieur), adaptée aux débouchés économiques du territoire (agriculture, industrie).
 - Une école d'infirmiers à Lons-le-Saunier.
 - L'École de management commercial à Lons-le-Saunier.

L'Université de Franche-Comté n'offre que 2 cursus sur le Jura : une Licence Professionnelle Gestion et Traitement des déchets et un Institut Universitaire de Formation des Maîtres (aujourd'hui ISPE).



Une Licence Professionnelle de Techniques de Management et Développement Durable des organisations a récemment fermé faute d'un nombre suffisant de candidats.

- Une offre de formation spécialisée, avec une proportion plus importante de CFPPA (Centre de Formation Professionnel de Promotion Agricole) et de GRETA (formation pour adultes) par rapport à la région et à la France métropolitaine.

Malgré tout, certaines formations professionnelles adaptées aux besoins d'emplois manquent sur le territoire : les entreprises notamment industrielles peinent à recruter dans certains secteurs.

Pour autant, ces formations attirent peu les jeunes, en partie du fait d'une mauvaise image de certaines professions (industrie, artisanat...), de certaines formations courtes, ou de certains secteurs (comme l'industrie).

En parallèle, quelques formations sont sur-représentées localement, avec des difficultés à trouver assez d'entreprises pour réaliser des stages ou apprentissages.

- Le lien entre entreprises et organismes de formation reste largement à développer, afin de mettre en adéquation l'offre et la demande d'emplois, et afin de créer des liens et une confiance mutuelle entre jeunes et entrepreneurs, au niveau de l'alternance comme des cursus classiques.
- Le type de formations est à faire évoluer vers le développement de contrats de professionnalisation.
- Le haut niveau des salaires en Suisse, pour des postes moyennement qualifiés, peut conduire une partie des jeunes à arrêter leurs études prématurément, et à chercher un emploi transfrontalier ou encore à se former dans le Jura mais à partir travailler en Suisse.

Conduire des réflexions sur des modes de formation innovants (comme des centres de télé-enseignement et sur l'adéquation entre les activités à soutenir et les filières supérieures à développer

L'action sur l'offre de formation doit être corrélée avec l'évolution structurelle de l'emploi de façon à ne pas créer de déséquilibre. Pour cela, le renforcement du dialogue entre le monde de la formation et le monde de l'entreprise est nécessaire

Revaloriser les formations professionnalisantes dès le collège.

Prise en compte des autres enjeux du développement durable

- De nombreux établissements engagés dans des démarches de développement durable : agendas 21 (13 collèges sur 37 et 11 lycées sur 22) (*voir première carte*), Etablissements en Démarche de développement durable (E3D) ou autres. Ces démarches permettent, outre les actions menées concrètement, une sensibilisation des élèves aux enjeux du développement durable.
- Des formations directement liées au développement durable : licence professionnelle gestion et traitement des déchets à Lons-le-Saunier, lycée du bois à Mouchard, Centre de formation professionnel CFPPA de Montmorot par exemple.
- Des efforts de prise en compte de l'environnement dans le fonctionnement des établissements (bâtiments, gestion de l'énergie, déchets, cantine...).

Actions sur le territoire

Voir aussi : Fiche Jeunesse

- Pôle Emploi accompagne la mise en place de formations permettant de mettre en adéquation l'offre de formation avec les besoins du monde du travail.
- Malgré des difficultés liées au caractère rural et montagneux du Jura, le Département assure les transports scolaires gratuits pour tous les élèves, de la maternelle au lycée, à travers le réseau de bus Jurago, les transports en train, ou les transports taxis pour élèves en situation de handicap.

Une aide financière est accordée en l'absence de service. La prise en charge des frais de transport par le Département s'applique aux élèves dont les parents résident dans le département, hors périmètres de transport urbain des villes de Lons-le-Saunier, Saint-Claude et Morez et celui de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. Elle s'applique également aux élèves des départements limitrophes avec lesquels un accord a été conclu.



Dans le cadre de sa gestion des collèges, une action est menée par le Département pour renforcer l'équipement informatique et la connectivité des établissements.

Le Département a l'ambition de munir les collégiens de tablettes numériques. 2013 a été une année d'expérimentation dans trois collèges.

- Le Département prépare une étude de la distribution spatiale des élèves, des établissements et transports scolaires, afin d'anticiper les évolutions des besoins.
- Des bourses sont mises en place par le Département pour les élèves. Pour les étudiants, un prêt de 1 750 € à taux 0 est disponible, il est soumis à conditions de ressources, remboursable 2 ans après la fin des études et accordé quel que soit le lieu d'études. Mais les demandes pour cette dernière aide ont fortement chuté depuis 2007 (de 70 à 15 prêts en 2012).
- Une réflexion s'amorce au niveau transfrontalier en mai 2013 avec un axe du plan stratégique pour le développement du territoire transfrontalier de l'Arc jurassien : « Exploiter les potentialités transfrontalières en matière de formation professionnelle et enseignement supérieur ».

Synthèse stratégique

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">Un bon niveau de l'offre éducative, avant le Bac	<ul style="list-style-type: none">Une faiblesse de l'offre universitaireUne faiblesse des effectifs ne permettant pas le maintien de l'ensemble des classesUn manque de centralités urbaines, rendant le territoire peu attractif pour les jeunesUne image dévalorisée de certaines filières professionnalisantes
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none">Le développement du télé-enseignement et sa structuration (type centre).Une affirmation nécessaire de la position jurassienne et les besoins du territoire dans le prochain Contrat de Projet Etat-Région 2014-2020	<ul style="list-style-type: none">Un déficit de formations professionnelles adaptées à l'offre d'emploiUn manque de liens entre organismes de formation et entreprises

Rappel des enjeux :

- Des problèmes de fermeture de classes liés à la faiblesse des effectifs, mais une offre éducative dans le primaire et le secondaire plutôt satisfaisante.
- Une incitation des jeunes vers les qualifications offrant des débouchés professionnels à renforcer.
- Conduire des réflexions sur des modes de formation innovants (comme des centres de télé-enseignement et sur l'adéquation entre les activités à soutenir et les filières supérieures à développer
- L'action sur l'offre de formation doit être corrélée avec l'évolution structurelle de l'emploi de façon à ne pas créer de déséquilibre. Pour cela, le renforcement du dialogue entre le monde de la formation et le monde de l'entreprise est un enjeu.
- Revaloriser les formations professionnalisantes, dès le collège.

Indicateurs de suivi

Part des diplômés de l'enseignement supérieur au sein de la population des 25-34 non inscrite en établissement scolaire.

- **Intérêt** : Observer le nombre d'individus entre 25 et 34 ans, hors étudiants, ayant obtenu un diplôme post- baccalauréat. Cela permet d'avoir un aperçu du niveau de formation des jeunes non étudiants.
- **Description** : Rapport entre la population de 25 à 34 ans ayant un diplôme post bac (non inscrite en établissement d'enseignement), à la population des 25-34 ans (non inscrite en établissement d'enseignement).
- **Données** : Personnes de 25 à 34 ans non inscrites dans un établissement d'enseignement. Recensement de la population.

Part des 25 – 34 ans par type de diplôme

- **Intérêt** : Connaître le type de diplôme obtenu par les 25-34 ans, hors étudiants. Cela permet d'observer en détail les qualifications des jeunes du territoire et donc de faire un parallèle avec les types d'emplois et les besoins en qualification du département.
- **Description** : Rapport entre les 25-34 ans diplômés (non-inscrits dans un établissement d'enseignement) en fonction du type de diplôme, et la population des 25-34 ans diplômés (non inscrits dans un établissement d'enseignement).
- **Données** : Nombre de personnes de 25 à 34 ans non inscrites dans un établissement d'enseignement par diplôme. Recensement de la population.